



## NOS DONNÉES MÉDICALES ET PERSONNELLES NE SONT PAS À VENDRE !

### APPEL AUX AGENTS DE BERCY

L'attribution, très contestée, d'ALAN comme acteur de gestion pour la Protection Sociale Complémentaire (PSC) des agents de Bercy est une rupture radicale, qui tourne le dos à une histoire mutualiste, pour aller vers le monde de la finance et de l'économie à but lucratif. Toute la start-up nation chère à Macron !

Depuis la signature de l'acte d'engagement et la notification du marché public lundi, **le ministère persiste et signe**. Il refuse obstinément de communiquer, en toute transparence, et comme prévu dans l'accord signé le 21 juin 2024 par toutes les organisations syndicales, les éléments permettant d'expliquer le choix de l'opérateur ALAN et un rapport d'analyse complet. **C'est un véritable déni de démocratie et de pleine transparence envers vos représentant-es du personnel.**

Pire ! Le ministère tente de nous rassurer sur les garanties apportées par ALAN en matière de protection des données individuelles. Mais nous avons le droit de nous inquiéter quand ce même traitement de données repose sur une infrastructure... comme Amazon ! **Où se nichera cette confidentialité des données numériques** touchant au plus **intime de la vie** des agents actifs et retraités ? Nos inquiétudes sont de plus étayées par le fait que les fichiers RH seront partagés entre SIRHIUS et ALAN.

A ce jour, à part nous vanter des frais de gestion très bas, basés essentiellement sur un portail numérique, nous sommes **sans nouvelles de la localisation des plateformes téléphoniques** (France, ou Tunisie ?)

Ajoutons que le modèle virtuel et numérique d'ALAN va fragiliser encore plus les agents et ayant-droits en situation de handicap visuel et les retraités, ainsi que celles et ceux souffrant d'illectronisme.

Enfin plus techniquement devant ce flou total, quelle entreprise développera les outils numériques d'ALAN ? Quelles sont les possibilités d'accéder en production aux données de santé ? Sont-elles chiffrées ? Si oui lesquelles ? Ou se situent les sauvegardes ? Est-ce que les contrats comprennent des clauses très claires sur la protection des données ? Etc

**De nombreuses questions restent en suspens, auxquelles le ministère refuse toujours de répondre.**

**Nous invitons celles et ceux qui n'auraient pas encore signé la pétition en ligne, à le faire :**

<https://chnq.it/nSWyVW9pxv>



**Nous appelons les agents de Bercy à manifester et rendre visible par tous les moyens possibles (inonder les boîtes fonctionnelles de leurs directions, banderoles, affiches, médias, élu.es, etc) leur refus de voir nos cotisations servir les intérêts de spéculateurs financiers !**

